



INTRODUCTION

À propos de l'expérience...

Par Patrick Mayen*

L'expérience, ce qu'elle est, comment elle se construit, à quoi elle sert, comment et pourquoi on la reconnaît et on la valide sont des thèmes récurrents abordés dans la revue *Formation Emploi*.

Le dossier présenté dans ce numéro s'inscrit dans la continuité des publications précédentes consacrées à l'expérience et ce, à plusieurs égards :

Tout d'abord, il s'inscrit dans l'actualité. En l'occurrence, celle de la validation des acquis de l'expérience (VAE), avec l'article d'Abdel Rahamane Baba-Moussa consacré aux stratégies d'acteurs dans l'organisation de la validation des acquis et avec l'entretien entre Chantal Labryère et José Rose sur les enjeux de la VAE. Mais il rappelle opportunément que les problématiques rattachées à l'expérience continuent d'exister en dehors de la VAE. C'est ce que montrent l'article de Cédric Frétygné sur la validation des acquis en entreprise d'entraînement ou celui de Sandrine Caroly et Yves Clot. À partir d'investigations conduites à La Poste, ils examinent les conditions pour que l'expérience du collectif de travail constitue une ressource pour les professionnels qui en font partie. Enfin, à contre-courant des assertions les plus répandues, Philippe Astier pointe la face négative de l'expérience afin d'en examiner le potentiel pour le développement des personnes.

Il aborde ensuite différentes dimensions de l'expérience et de ses usages sociaux, selon des approches disciplinaires différentes.

Expérience individuelle au sein de l'expérience du collectif de travail dans l'article de S. Caroly et

Y. Clot pour qui les aptitudes à agir efficacement et à préserver sa santé dépendent de l'existence d'un collectif de travail qui démultiplie les possibilités d'agir tout en constituant un cadre de stabilisation pour chacun. L'ergonomie et la psychologie du travail soulignent la valeur de l'expérience dans le travail quotidien et sa dimension collective, trop vite oubliée dans les débats et pratiques de VAE souvent très orientés vers les parcours et les acquis individuels.

Expériences douloureuses, de l'échec et de la souffrance, ruptures d'expériences vécues puis exprimées par les personnes elles-mêmes à propos des transformations de leurs activités et de leur contexte professionnel. Philippe Astier, en analysant les propos tenus par des professionnels exerçant leur activité dans une blanchisserie industrielle met lui aussi en évidence les faillites de l'organisation. Entre l'expérience avant les changements et celle de l'après, les personnes expriment l'absence de lien entre les deux univers d'expériences qui se succèdent. La dynami-

* Patrick Mayen fait partie de l'Unité propre « Développement professionnel et formation », Équipe Didactique professionnelle ENESA (Établissement national d'enseignement supérieur agronomique), DIJON. Il a notamment publié : Mayen P. et Mayeux C. (2003), « Expérience et formation », *Savoirs* 1, pp. 15-56. Mayen P. (2004), « Caractériser l'accompagnement en VAE. Une contribution de didactique professionnelle », *Éducation Permanente* 159, pp. 7-21.

que de l'expérience est alors « immobilisée », et se traduit par l'impossibilité d'agir. L'expérience devenant, de fait, inutilisable, mais continuant cependant à peser sur les professionnels qui ne se reconnaissent plus dans la nouvelle organisation.

Expérience du travail hors du travail dans cet environnement « reconstitué » que constitue une entreprise d'entraînement. Ici, C. Frégné montre comment des promoteurs de cette « forme pédagogique » tentent d'évaluer les acquis des stagiaires qui en bénéficient. Il s'agit pour eux de démontrer à leurs financeurs l'intérêt de ce type de dispositif, au-delà du seul critère d'insertion dans l'emploi. Cependant, à la lumière de l'analyse sociologique réalisée par l'auteur, il apparaît, que les modes et critères d'évaluation choisis réduisent considérablement la portée des bénéfices effectivement retirés par les personnes ; et ce, en décomposant les capacités et en les rapportant à des tâches et opérations techniques, d'une part, à des caractéristiques qualitatives générales d'autre part.

Dans ces trois textes, et pour revenir aux préoccupations actuelles, l'analyse intéresse en premier lieu ceux qui sont engagés dans le chantier de la VAE. Tout d'abord, parce qu'ils conduisent à réinterroger les implicites du débat et des pratiques, ensuite, parce qu'ils soulignent la pluralité des significations, des manifestations et des usages possibles de l'expérience. En somme, ils contribuent à répondre aux questions essentielles : qu'est-ce que c'est que qu'est l'expérience ? Que représente-t-elle pour ceux qui l'ont vécue et l'expriment ? Que produit-elle ? Comment les « impensés » de l'expérience sont-ils et peu-

vent-ils être traités par les dispositifs de certification ?

L'analyse intéresse aussi ceux qui ont pour fonction d'organiser les conditions du travail et les conditions des mutations. L'expérience, au-delà de la valorisation dont elle semble faire l'objet, ne se forme, ne se développe, ne s'exprime pas sans mal. Les conditions de sa production, de son utilisation, de son réinvestissement, de sa valorisation, peuvent et doivent être objets des réflexions et des pratiques de gestion des personnes, des parcours, des compétences.

Pour A. Baba-Moussa, pour Ch. Labryère et J Rose, les questions sur la nature de l'expérience, de sa reconnaissance et de sa validation sont évoquées à travers le défi que cela représente pour les acteurs et les institutions, à travers les transformations de pratiques comme à travers les rapports de force et de positionnement entre les institutions. Si l'on peut observer d'un consensus évident entre les différents acteurs sur l'intérêt de la VAE, il faut aussi constater que chacun d'entre eux ne privilégie pas obligatoirement les mêmes intérêts. Par ailleurs, la mise en place effective et l'ajustement nécessaire que cela implique révèlent toutes les conséquences engendrées par la mesure : sur les relations entre l'État et les régions, entre les ministères, entre professionnels et formateurs, sur la valeur et la hiérarchie des certifications, des savoirs et de l'expérience. Mais cela met aussi en lumière la transformation des pratiques, celles des emplois et des formes d'organisation du travail du très grand nombre des professionnels engagés dans ce que l'on peut appeler le processus de travail collectif de certification par la voie de la VAE.